



Projet Saclay :

à 2 mois du dépôt de projet pour l'Idex, où en sommes-nous ?

► Derniers échos du Plateau....

AgroParistech : l'école avec laquelle la direction de l'INRA entend construire un bâtiment commun sur le plateau est convoitée et donc tiraillée par un choix à effectuer.

A 2 mois du dépôt du projet pour l'IDEX, il y a en effet 2 projets étudiés en parallèle : l'un porté par Paris Sud et qui sera présenté au jury de l'IDEX, et l'autre porté par l'école Polytechnique qui lui ne le sera pas. « UPSaclay-EP », projet porté par Paris Sud, prévoit de scinder l'ensemble du campus en 2 entités : d'une part, une université de recherche pour les filières sélectives et d'autre part, un collège universitaire, université de 2^{nde} zone pour les filières professionnelles et non sélectives. L'autre projet, porté par Polytechnique mais aussi par plusieurs grandes écoles du plateau de Saclay, porte le nom de « NewUni ». Il s'agirait « d'une université de sciences et technologies, à forte valence internationale, positionnée sur un niveau scientifique élevé ».

Le directeur général AgroParisTech (APT), a donc rédigé une [note interne](#) afin d'informer sur les 2 alternatives qui se présentent à l'école. Car il faudra trancher bien avant le 18 décembre 2017, date de dépôt du projet d'IDEX de l'Université Paris-Saclay. Le DG d'APT se demande ce que l'école doit faire : continuer à rallier la nouvelle université « cible » Paris-Saclay ou bien ce nouvel OVNI « NewUni », qui serait une université hautement sélective (autant que l'autre d'ailleurs !). Pour lui, opter pour NewUni amènerait à un « lien distendu avec l'INRA » alors qu'APT et INRA s'engagent, concrètement maintenant, dans le financement du bâtiment commun à construire sur le plateau. Mais d'un autre côté, il s'inquiète « des marges de manœuvre exactes » qu'APT aurait dans l'Université Paris-Saclay, « en particulier en ce qui concerne le maintien de la personnalité morale et juridique au bout de dix ans ». Traduisons : ce qui est en jeu, c'est le maintien ou pas du diplôme d'Ingénieur AgroParisTech versus un Master de Sciences Agronomiques de Paris-Saclay. Le DG d'APT pointe de surcroît, et à juste titre selon nous, que « le paysage de l'enseignement universitaire est instable » et que « l'adhésion des responsables et des personnels universitaires dans la durée est incertaine ».

Nous sommes aujourd'hui à 2 mois de l'échéance pour le dépôt du projet de l'IDEX, un délai de 18 mois avait été donné pour revoir la partie « gouvernance » que le jury aurait pu trouver insuffisamment « intégrée », **IDEX qui doit donner droit à un nouveau saupoudrage financier. Quel sera le choix d'APT ? Quel sera celui de l'INRA ?** Pour l'INRA, l'essentiel de la motivation du projet d'aller à Saclay (*pour cher, et même très cher, 3 M€ par an en moyenne pendant 30 ans !*) repose sur ses liens très forts avec APT.

Quelles nouvelles concessions vont devoir être faites ? Le flou, toujours le flou alors qu'on demande aux agents de se projeter dans un projet qui est loin de les « transporter ».

► Saclay : un projet pour la science ? Non, un projet de maçon !

Déclaration de la CGT-INRA lors du CA de l'INRA du 12 octobre 2017 :

« Le projet Saclay revient à l'ordre du jour de ce conseil d'administration pour examen de la convention relative au financement de l'opération.

La CGT-INRA a toujours affirmé son refus total et constant de ce projet. Dès son démarrage, le projet de campus n'a été motivé que sur un simple calcul mesquin pour faire progresser artificiellement la France dans les classements universitaires internationaux. Sans réel projet scientifique, sa construction institutionnelle est toujours à imaginer, à deux mois de l'échéance finale, et la menace, à court ou moyen terme, d'une perte de la personnalité morale et juridique de ses participants reste, elle, bien présente.

Pour les personnels le choix d'un déménagement, avant même que le site ne dispose d'une desserte correcte va se traduire par une dégradation importante de la vie quotidienne, que ne compensera pas une ambition scientifique que nul n'aperçoit. Leur avenir, c'est soit muter, soit rester et voir partir de nombreux collègues et voir se désorganiser leur unité de recherche.

Ce projet aurait dû être un projet scientifique, il aurait dû être un projet humain, il restera comme un projet de maçon. »

► Déménagement des agents INRA à Saclay : la direction joue l'ambiguïté sur les indemnités compensatoires !

Lors du CT (Comité Technique) de l'INRA de mai 2017, le plan d'accompagnement au déménagement a été voté (la CGT n'a pas pris part au vote).

Été 2017 : ce plan a été diffusé auprès des agents de Versailles-Grignon : le volet « *indemnités compensatoires* » restait à trancher et n'aurait pas dû être joint. La réunion d'un groupe de travail était en effet prévue pour ré aborder le sujet. Non seulement ce volet n'aurait pas dû être joint au plan d'accompagnement annoncé aux agents comme étant « définitif » mais de surcroit, il ne contenait plus que la seule position de l'administration, la partie présentant les « propositions des représentants du personnel » avait disparu... Le groupe de travail s'est néanmoins bien réuni le 26/09, et.... ça ne s'est pas bien passé. C'est pourquoi, lors du CT du 28/09, la CGT-INRA est revenue sur le sujet.

Lors du CT INRA du 28 septembre 2017, la CGT, en commun avec les 3 autres organisations syndicales INRA, a donc interpellé le PDG avec la déclaration suivante :

« *Le plan d'accompagnement RH approuvé lors du comité technique du 16 mai 2017 affirme qu'en cas de non obtention d'un arrêté de restructuration de service pour les 12 unités concernées par le projet Saclay, la Direction Générale de l'INRA mettra en place son propre dispositif d'indemnisation des agents qui accepteront une mobilité géographique sur le site de Palaiseau et garantira pour ceux-ci la mise en œuvre du dispositif indemnitaire lié aux restructurations d'un montant minimum de 8600 €. Le même engagement apparaît plusieurs fois dans le compte rendu des débats du comité technique comme dans le texte diffusé cet été aux agents concernés, présenté comme "définitif" et accompagné d'une lettre de Monsieur Fabrice Marty. Nous nous étonnons donc que, malgré tous ces engagements de la Direction Générale, une éventuelle clause restrictive à l'obtention de cette indemnisation ait pu être avancée par des représentants de l'administration lors du groupe de travail du 26 Septembre 2017. Pour lever toute ambiguïté, les représentants du personnel demande à la Direction Générale de réaffirmer que cet engagement indemnitaire de 8600 euros par agent rejoignant le site de Palaiseau s'appliquera bien à tous les agents rejoignant ce site, qu'ils aient choisi de changer de résidence familiale ou non.* ».

Réponse de la Direction Générale : « on n'est pas au courant de ce qui s'est dit lors de la réunion du 26 Septembre, on va faire le point là-dessus. » !!

Mardi 24 octobre 2017, de 12 h à 14 h

Assemblée d'information du personnel

des établissements du plateau Paris-Saclay et de la vallée

organisée par les syndicats CGT du plateau de Saclay et de l'Université Paris Sud.



Réunion publique à l'Amphi CEA - Digitéo Moulon, bâtiment 660
(Rue Noetzlin – Gif/Yvette – arrêt en bus « Moulon »).

« Depuis des années la recherche est malmenée et se dégrade dans notre pays.

Le Secteur public de l'enseignement supérieur et de la recherche est de plus en plus confronté à des budgets qui diminuent, à des restrictions notables d'effectifs et à la mise en place de financements de plus en plus orientés sur des projets de court-terme. Les conséquences vont de la mise en difficulté des organismes jusqu'à une précarité galopante des personnels, en passant par une course stérile aux financements externes. Dans le même temps, les dépenses de recherche propres aux entreprises sont en régression, en dépit de la mise en place de politiques d'incitation financière exorbitantes. L'individualisation et la mise en concurrence, les méthodes de management désastreuses, se généralisent au détriment de vraies coopérations. Lors de cette assemblée nous traiterons des nécessaires mobilisations pour s'opposer à la mise en place de ces dispositions.

La CGT a condamné l'extrême concentration d'établissements sur le plateau de Saclay imposant de nombreux déménagements dont certains semblent uniquement justifiés par les opérations immobilières, qui ont généré beaucoup de frais et de désorganisations. Ces moyens n'auraient-ils pas été mieux utilisés dans les programmes de recherche et les formations étudiantes ? La CGT revendique aujourd'hui que les conditions de travail et de transports, ainsi que les services publics de proximité, soient à la hauteur de l'afflux d'organismes, ce qui est loin d'être le cas. »

**Solidaires, déterminés, engagés :
Rejoignez la CGT !**

CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole
Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : cgt@inra.fr

**CESSONS D'ÊTRE
DES PIONS !!!**

